

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



## Uniboard investit à Val-d'Or



[Uniboard Canada](#) a reçu une importante subvention de 4,5 millions \$ du gouvernement du Québec. Cet appui financier permettra à l'entreprise spécialisée dans la fabrication de produits de bois reconstitué de rajeunir son usine de Val-d'Or par de nouveaux équipements de séchage et de presse.

Ces travaux de modernisation s'inscrivent dans la volonté d'améliorer la performance énergétique, de réduire l'empreinte écologique et d'augmenter la capacité de production. Ce faisant, cet investissement consolide aussi quelque 180 emplois.

[Pour plus de détails](#).

## Rappel : Nomination du premier Canadien à la tête de BIFMA



Le 17 juin dernier, l'AFMQ soulignait l'élection du président et chef de la direction du Groupe Lacasse, Sylvain Garneau, au poste de président du conseil d'administration de la Business and Institutional Furniture Manufacturers Association (BIFMA), un organisme sans but lucratif regroupant les manufacturiers nord-américains de mobilier commercial et institutionnel.

Monsieur Garneau devient ainsi le premier Canadien à la tête de cette prestigieuse association nord-américaine.

Toutes nos félicitations à Sylvain Garneau!

## Teknion s'illustre à NeoCon

[Teknion](#) a récolté pas moins de six prix à l'occasion de la foire du mobilier commercial NeoCon 2016 qui s'est tenue du 13 au 15 juin dernier à Chicago.

Grâce à la collection Zones, l'entreprise s'est vu décerner les honneurs de cette importante foire en remportant trois prix, en plus du prix le plus prestigieux, soit celui du [Best of Competition](#). Deux autres prix lui ont été remis pour la collection de lampes Sanna et l'ensemble de surface de travail et d'écran intégré Tek Pier. Teknion a également été honorée lors de la cérémonie HiP qui récompense les professionnels de l'industrie et les solutions au design novateur.



Toutes nos félicitations!

## Norme de Santé Canada – unités de rangement de vêtements autoportantes de plus de 30"

Depuis juin 2016, et dans la foulée du rappel massif des commodes MALM d'IKEA, Santé Canada réagit.

Santé Canada se base sur une norme de sécurité qui fait consensus en Amérique du Nord, la norme ASTM F2057-14, qui stipule que des étiquettes de mise en garde doivent être apposées sur les meubles visés (en l'occurrence, les unités de rangement de vêtements autoportantes de plus de 30") ;



Santé  
Canada

- Les étiquettes sont aux frais du fabricant, et doivent être bilingues au Canada ;
- À la suite de plusieurs incidents aux États-Unis, Santé Canada va déployer davantage d'inspecteurs pour s'assurer de la conformité à la norme dans l'industrie.

[Pour en savoir plus.](#)

## Rappel : Export Québec - Programme d'aide financière à l'industrie du meuble - Participation à la foire commerciale de High Point

En vue de soutenir le développement et la consolidation des activités d'exportation aux États-Unis, et en collaboration avec l'AFMQ, Export Québec offre une subvention aux entreprises de l'industrie du meuble résidentiel québécois pour leur participation à la foire de High Point Market en Caroline du Nord, qui se tiendra du 22 au 26 octobre prochain.

Pour obtenir une copie du formulaire de demande d'aide financière-Programme Exportation, ou pour toute question relative à celle-ci, veuillez communiquer avec Claudia Lambert à [claudia.lambert@economie.gouv.qc.ca](mailto:claudia.lambert@economie.gouv.qc.ca), ou avec Mireille Bérard à [mireille.berard@economie.gouv.qc.ca](mailto:mireille.berard@economie.gouv.qc.ca).

Votre demande d'aide financière dûment complétée doit être retournée **[au plus tard le 22 juillet 2016.](#)**

[Pour plus de détails.](#)

Économie, Science  
et Innovation

Québec



Export  
Québec

AFMQ

Association  
des fabricants  
de meubles  
du Québec

## Rappel : Webinaire disponible dans la Zone membres – Régime volontaire d'épargne retraite (RVER)

À compter du 31 décembre 2016, toutes les entreprises comptant plus de 20 employés devront s'être conformées aux nouvelles obligations découlant de la loi sur les régimes volontaires d'épargne retraite (RVER).

Afin de vous aider à mieux comprendre vos obligations en tant qu'employeur, définir les employés visés et connaître les différents véhicules de retraites disponibles, l'AFMQ a mandaté la firme Mallette qui a élaboré un webinaire pour ses membres. Celui-ci est maintenant disponible dans la [Zone membres](#) de notre site Internet.

Retraite

Québec



Si vous n'avez pas votre code d'accès pour vous connecter à la Zone membres, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone en composant le 514 866-3631 ou en nous écrivant à [info@afmq.com](mailto:info@afmq.com). Pour plus de détails sur le RVER, veuillez communiquer avec Christian Renaud de Mallette à [christian.renaud@mallette.ca](mailto:christian.renaud@mallette.ca).

Bon webinaire!

SUIVEZ-NOUS



[www.afmq.com](http://www.afmq.com) | [info@afmq.com](mailto:info@afmq.com)

[Désinscription](#) | [Modifier mon profil](#)

# AFMQ

**Association  
des fabricants  
de meubles  
du Québec**

101-1111, rue Saint-Urbain,  
Montréal, QC, H2Z 1Y6  
Tel.: 514 866-3631 | 1 800 363-6681  
Fax: 514 871-9900 | 1 888 538-7648